



Carpocapse des pommes et des poires : reprise d'un vol plus intense, conditions climatiques variables pour les accouplements.

Tavelure : augmentation des taches visibles sur pousses et fruits.

Sésie du pommier : nette intensification du vol.

Tordeuse rouge des bourgeons : intensification du vol.

Puceron lanigère : action des auxiliaires visible.

Mineuse marbrée : intensification du vol dans le nord du territoire, baisse dans le sud.

Eulia : baisse des captures.

Capua : vol sporadique.

Drosophila suzukii: captures effectives en Nord-pas de Calais, aucune capture en Picardie.

Carpocapse des prunes : augmentation des captures.

Pommiers poiriers

Puceron lanigère

L'action des populations d'auxiliaires, *Aphelinus mali*, a été ressentie sur l'interrégion, permettant la diminution des niveaux de colonisation par le puceron en parcelle.

Des taux en légère diminution ont ainsi été observés comme sur Abbeville (80) avec 5% de pousses contaminées contre 7 les semaines précédentes.



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

Seuil de nuisibilité :

(à établir sur 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

PATHOLOGIES

Tavelure

Les contaminations ont été en hausse tant sur feuillage, que sur fruits durant la semaine dernière. Ces sorties de taches correspondent aux dernières contaminations primaires sur l'interrégion.

Selon la modélisation, toutes les taches issues des périodes de contaminations sont désormais visibles pour les secteurs où ces dernières ont pris fin avant le 20 juin. Sur les autres secteurs des sorties sont encore attendues, et à fortiori sur le secteur de Solente (60) où les contaminations ne sont pas encore terminées. Les prochaines pluies sur ce secteur y mettront fin.



Les taux de contaminations sur feuilles et fruits restent stables selon les derniers comptages en parcelles. Le tableau ci-dessous vous résume la situation des contaminations sur feuilles et fruits en fonction des secteurs géographiques (données issues du réseau d'observateurs).

Secteur	% de pousses avec taches				% de fruits avec taches			
	Moyenne	Maximum	Minimum	Tendance	Moyenne	Maximum	Minimum	Tendance
Pommier								
Abbeville (80)	0,3%	0,3%	0,3%	↑	0,5%	0,5%	0,5%	↑
Amiens (80)	15,0%	15,0%	15,0%	↑	1,0%	1,0%	1,0%	↑
Villers-Cotterêt (02)	15,0%	15,0%	15,0%	↔	5,0%	5,0%	5,0%	↑
Poirier								
Nesle (80)	0,0%	0,0%	0,0%	↔	0,0%	0,0%	0,0%	↔

Oïdium

Les conditions orageuses sont propices aux contaminations par la maladie. La période actuelle est donc localement à haut risque.

Durant la semaine dernière, les derniers comptages font état d'une stabilité des contaminations sur pousses. Les niveaux de dégâts restent relativement élevés pour les parcelles sensibles, à des taux équivalents au seuil de nuisibilité.



Le tableau ci-dessous vous résume la situation des contaminations sur pousses en fonction des secteurs géographiques (données issues du réseau d'observateurs).

Secteur	% de pousses contaminées			
	Moyenne	Maximum	Minimum	Tendance
Pommier				
Compiègne (60)	5,0%	0,5%	5,0%	↔

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

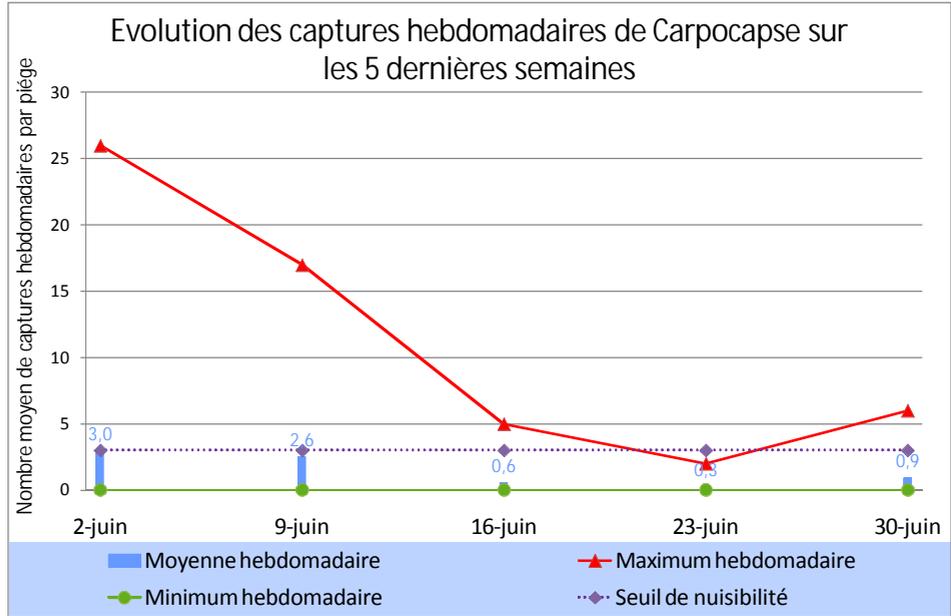
Lépidoptères



Carpocapse



Adulte et Chenille



À la faveur des températures plus chaudes périodiquement et localement, un vol légèrement plus important a été constaté durant la semaine dernière sur la Picardie. L'Oise (60), en général, a été plus sensible à cette reprise à l'instar des secteurs de Compiègne et de Clermont avec respectivement 6 et 5 captures. Sur la très large majorité des autres postes du réseau, les captures ont été de 3 papillons sur la semaine. En définitive, le seuil de nuisibilité à l'hectare a été atteint ou dépassé durant la semaine dernière sur les parcelles concernées par un vol.

À ce jour, la moyenne des captures sur l'ensemble du réseau est de 0,9 papillon, soit bien en deçà du seuil de nuisibilité à l'hectare. Le renouvellement des capsules doit être effectif à ce jour.

Les conditions climatiques, sur les horaires crépusculaires, ont été très alternantes, à la fois selon les jours de la semaine et selon les secteurs. Les accouplements ont néanmoins été possibles une grande partie de la semaine sur la majorité des postes. En revanche, certains secteurs comme La Houssoye (60), ont présenté une alternance de périodes trop sèches et ensuite trop froides pour permettre les accouplements. De ce fait, les possibilités d'accouplements ont été considérablement limitées sur ces zones.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin	30-juin
	Allennes les Marais (59)	Green	Blue	Blue	Green	Blue	Green	Blue
Ambricourt (62)	Green	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Arras (62)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Green
Assainvillers (80)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green
Attilly (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Auchy les Mines (62)	Green	Blue						
Bergues (59)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Cambrai (59)	Green	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Ebouleau (02)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Hérissart (80)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
La Houssoye (60)	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
Le Quesnoy (59)	Blue	Blue	Blue	Green	Green	Blue	Blue	Blue
Orchies (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue
Solente (60)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
St Christophe à Berry (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Steenvoorde (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
Verdilly (02)	Green	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Vron (80)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue

Seuils de nuisibilité :

- 🍎 Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires réunies durant 2 jours consécutifs.
- 🍎 Seuil de nuisibilité : 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha

Carpocapse (suite et fin)

Les périodes chaudes enregistrées la semaine dernière ont permis une incubation des pontes plus rapide. De ce fait, la plupart des secteurs est concernée par des sorties de larves au cours de la semaine dernière.

Les larves issues des pontes lors du pic de population sont désormais visibles, comme leurs éventuels dégâts.

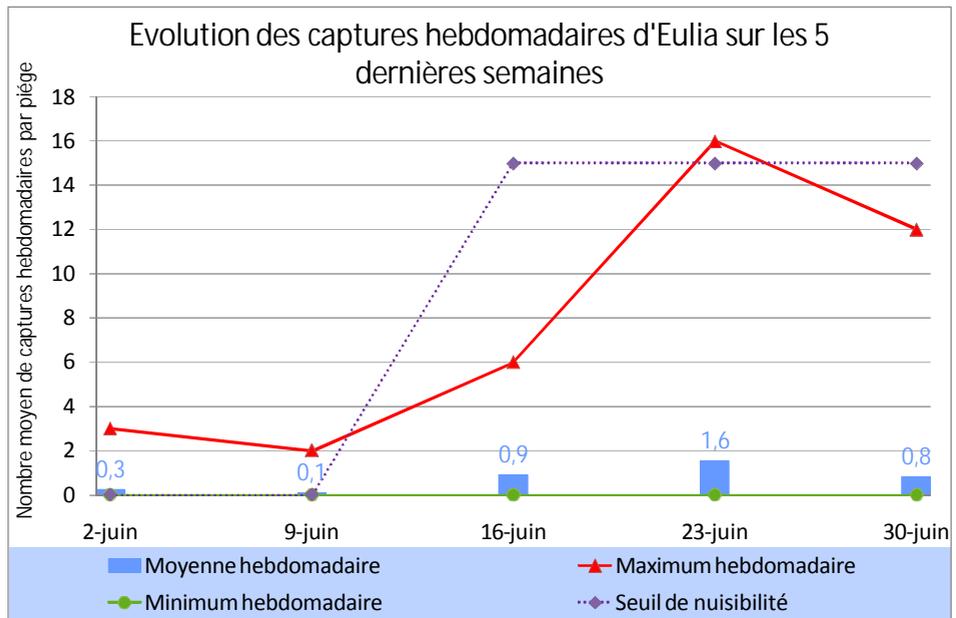
Le tableau ci-contre vous résume les dates de sorties de larves et incubations en cours à ce jour en fonction des secteurs géographiques (données issues des réseaux agrométéorologiques).

	Périodes de pontes	Date de sortie des larves
Allennes les Marais (59)	du 08-juin au 9-juin	28-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Ambricourt (62)	du 22-mai au 23-mai	15-juin
	du 29-mai au 30-mai	19-juin
	du 08-juin au 09-juin	30-juin
Arras (62)	du 08-juin au 9-juin	I e C
	du 22-juin au 23-juin	I e C
Assainvillers (80)	du 08-juin au 9-juin	29-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Attilly (02)	du 08-juin au 9-juin	28-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Auchy les Mines (62)	du 08-juin au 9-juin	29-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Bergues (59)	du 08-juin au 9-juin	29-juin
	du 14-juin au 15-juin	I e C
Cambrai (59)	du 08-juin au 9-juin	27-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Ebouleau (02)	du 08-juin au 9-juin	27-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Hérissart (80)	du 08-juin au 9-juin	I e C
	du 22-juin au 23-juin	I e C
La Houssoye (60)	du 08-juin au 9-juin	28-juin
	du 14-juin au 15-juin	I e C
Le Quesnoy (59)	du 08-juin au 9-juin	29-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Orchies (59)	du 08-juin au 9-juin	27-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Solente (60)	du 08-juin au 9-juin	28-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
St Christophe à Berry (02)	du 08-juin au 9-juin	27-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Steenvoorde (59)	du 08-juin au 9-juin	30-juin
	du 22-juin au 23-juin	I e C
Verdilly (02)	du 08-juin au 9-juin	25-juin
	du 15-juin au 16-juin	I e C
Vron (80)	du 08-juin au 9-juin	28-juin
	du 22-juin au 23-juin	I e C

I e C = Incubation en Cours, somme de degré jour non atteinte à ce jour

AP = Avortement Potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature

Eulia



Les conditions climatiques très variables ont rendu les résultats de piégeage tout aussi variables selon les secteurs. Une baisse a été, en général, constatée sur l'ensemble des postes de piégeage du réseau. Le secteur d'Étaples (62) est toujours le plus concerné par le vol avec 12 individus, sur le reste des secteurs les captures ont été de 1 à 2 papillons.

La moyenne sur le réseau pour la période est de 0,8 papillon.

Seuil de nuisibilité :

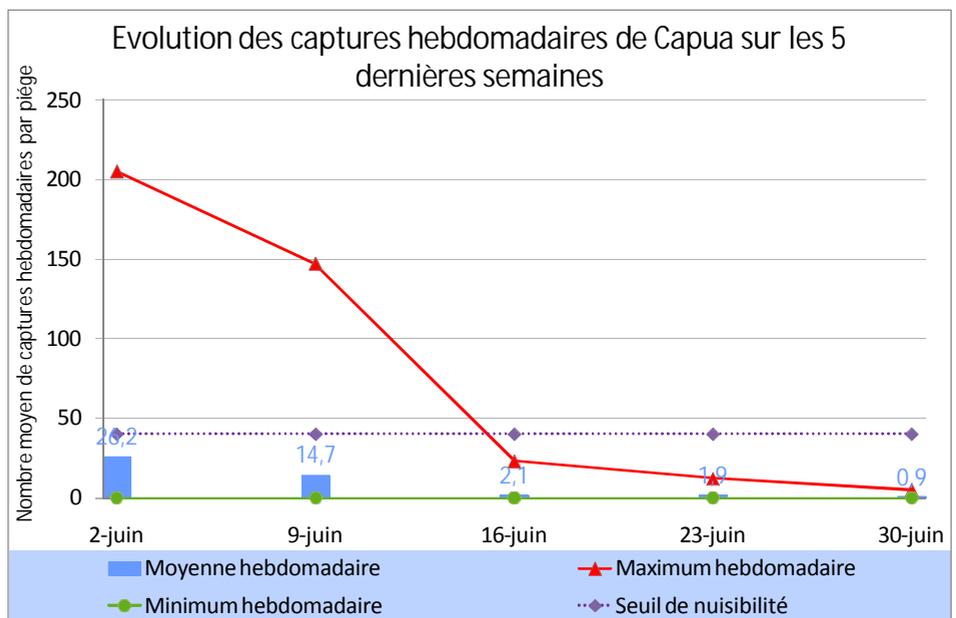
Sur le second vol, aucun seuil n'est validé en France. Dans le Nord de l'Italie, le seuil est de 15 papillons.

Capua



Un vol sporadique a persisté au cours de la semaine dernière. Les secteurs d'Albert (80) et de Nesle (80) ont été les plus sensibles au vol du ravageur avec respectivement 5 et 4 individus. Les autres sites de piégeage, toujours exclusivement en Picardie, ont enregistré des captures de l'ordre de 3 papillons.

La moyenne interrégionale est fixée à 0,9 papillon à ce jour, ne dépassant pas le seuil de nuisibilité.



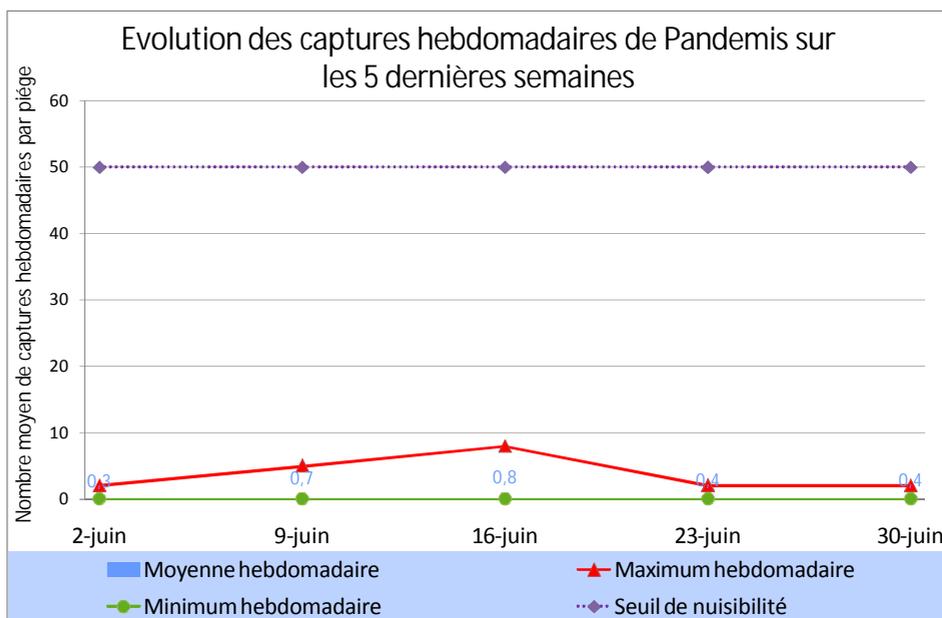
Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Le vol du ravageur a été tout aussi faible que les semaines précédentes sur l'ensemble du territoire au cours de la semaine passée. Les secteurs de Steenvoorde (59) et de Compiègne (60) ont enregistré 2 captures, soit un niveau bien en deçà du seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité :

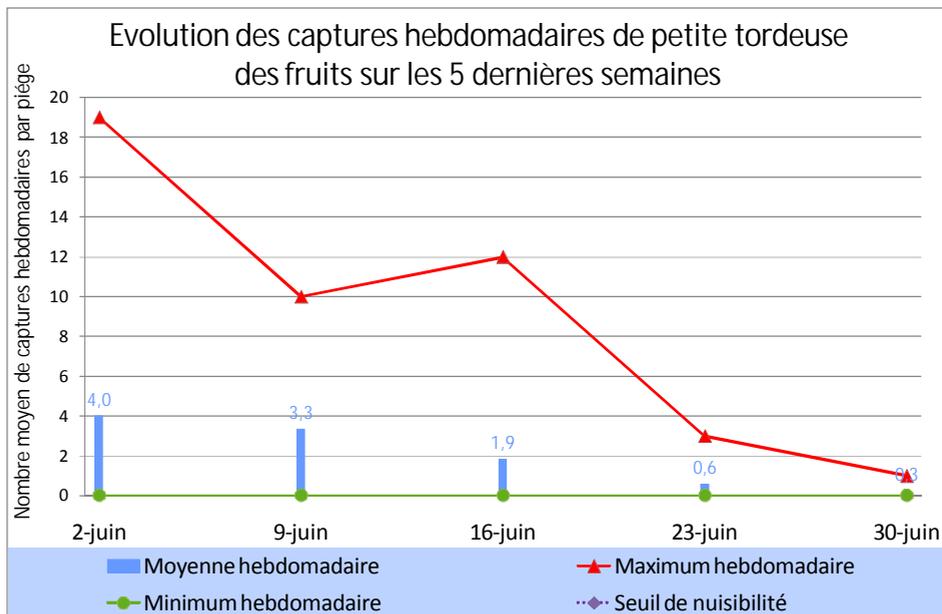
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Petite tordeuse des fruits.

Grapholita Lobarzewskii.



Adultes



Le vol s'est restreint au secteur de La Capelle (02) au cours de la semaine dernière. Avec un niveau très faible de captures, le vol du ravageur tend à s'achever sur l'ensemble du territoire.

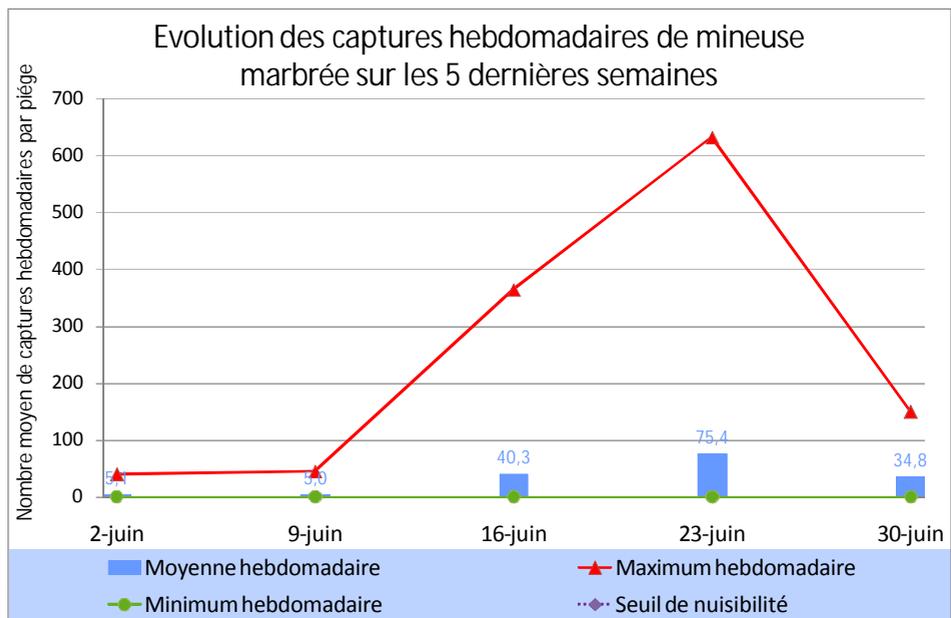
Seuil de nuisibilité :

Non défini à ce jour

Mineuse marbrée



Adulte
Dégâts

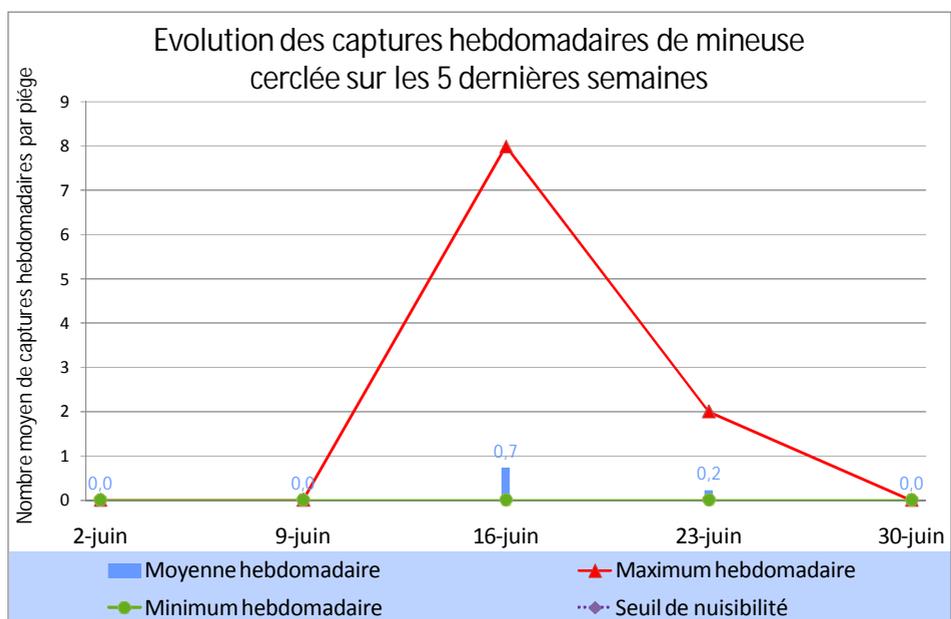


Un baisse significative des captures moyennes a été enregistrée durant la semaine dernière. Au-delà de cette diminution, un transfert des populations a été constaté du sud du territoire vers le nord de celui-ci. En effet, la nette baisse des populations sur le secteur de La Capelle (02) avec « seulement » 128 captures a été contrebalancée par une nette augmentation sur celui de Bergues (59) avec 150 individus.

Seuil de nuisibilité :
200 mines pour 100 feuilles

Mineuse cerclée

Dégâts



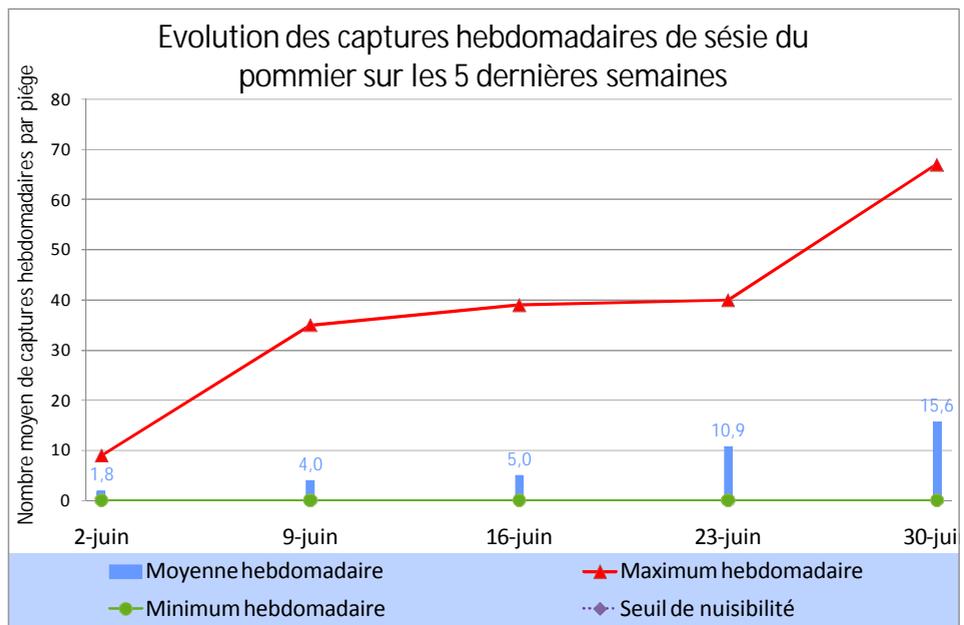
Aucune capture n'a été enregistrée sur le réseau au cours de la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité :
100 mines pour 100 feuilles

Sésie



Adulte



Une nette augmentation des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Celle-ci est valable pour la quasi totalité des secteurs de l'interrégion. Les Flandres avec Bergues (59) et Steenvoorde (59) ont principalement ressenti cette envolée avec respectivement 55 et 67 individus piégés, tout comme le secteur de La Capelle (02) avec 40 papillons.

La moyenne sur le réseau pour la semaine dernière a été de 15,6 papillons.

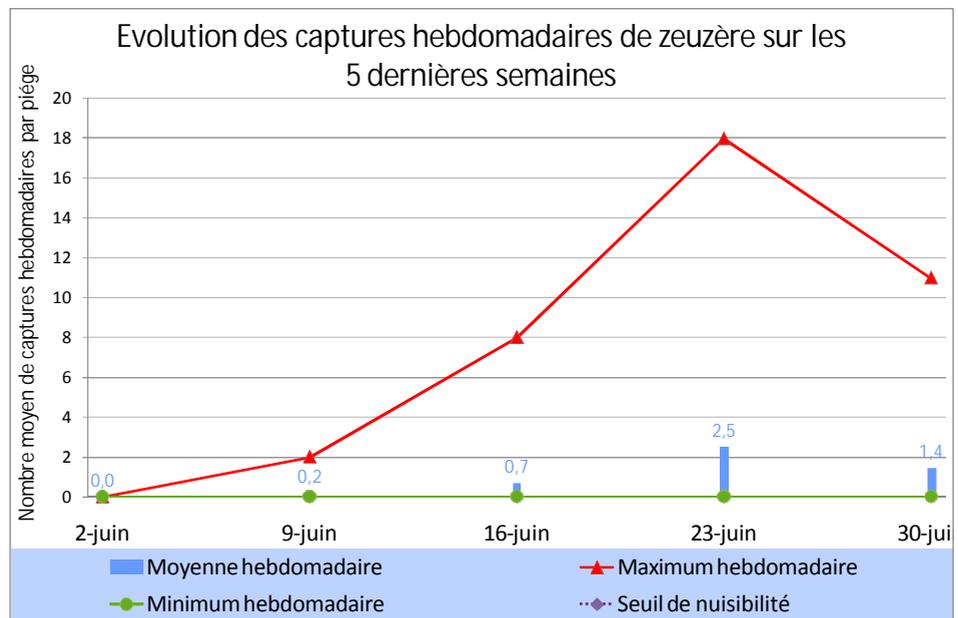
Seuil de nuisibilité :

- 🍏 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
- 🍏 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Zeuzère



Adulte



Une baisse des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Seule la Picardie a été concernée par le vol du ravageur. Le secteur de La Capelle (02) a été plus notablement concerné par le vol avec 11 papillons capturés. Sur les autres postes de piégeage picards, c'est en moyenne 2 individus qui ont été enregistrés.

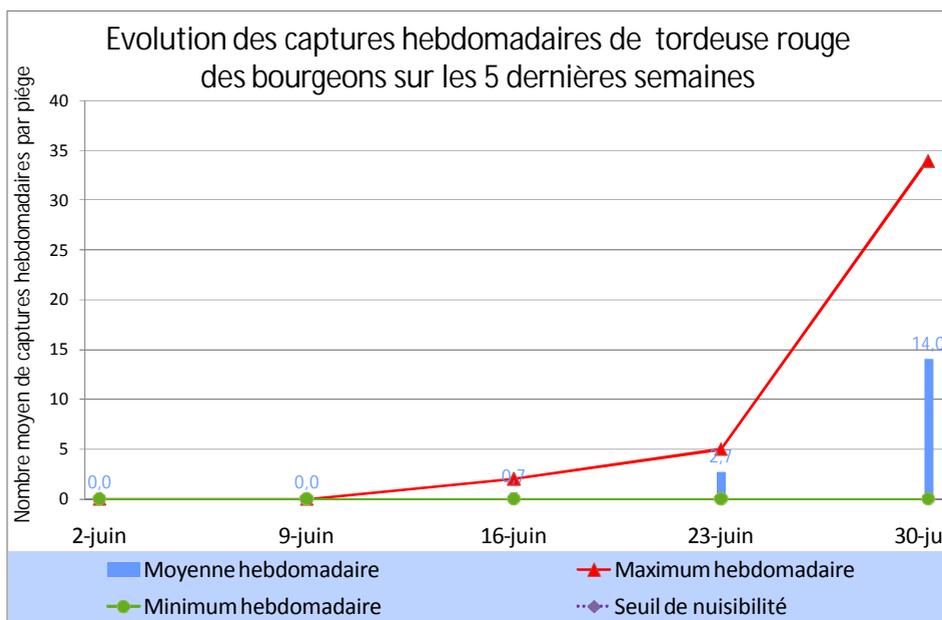
Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Tordeuse rouge des bourgeons



Adulte et Chenille



Le suivi du vol en région Nord-Pas-de-Calais, démontre la semaine passée encore, une intensification du vol du ravageur. Les secteurs de Trélon (59) et d'Orchies (59) ont enregistré des niveaux de captures en nette hausse.

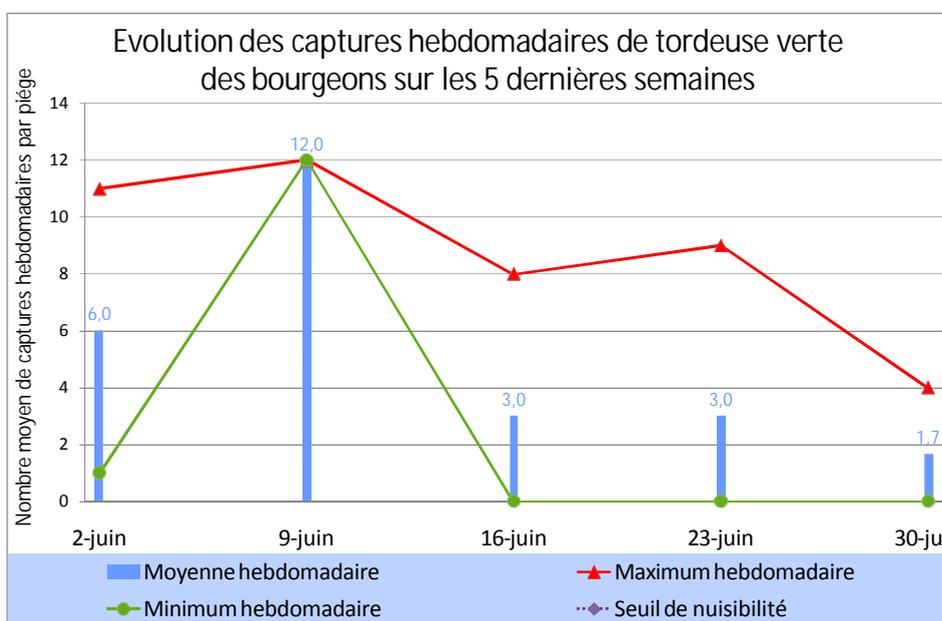
Seuil de nuisibilité :

Pas de seuil de piégeage proposé

Seuil de dégâts observés à la récolte pour l'année suivante : 8% pour l'ensemble des tordeuses.

Tordeuse verte des bourgeons

Chenille et dégâts



Le vol du ravageur sur la région Nord-Pas-de-Calais durant la semaine dernière a été en diminution sur l'ensemble des secteurs concernés par le vol du ravageur.

Seuil de nuisibilité :

Pas de seuil de piégeage proposé

Seuil de dégâts observés à la récolte pour l'année suivante : 8% pour l'ensemble des tordeuses.

Espèces fruitières

Drosophila suzukii

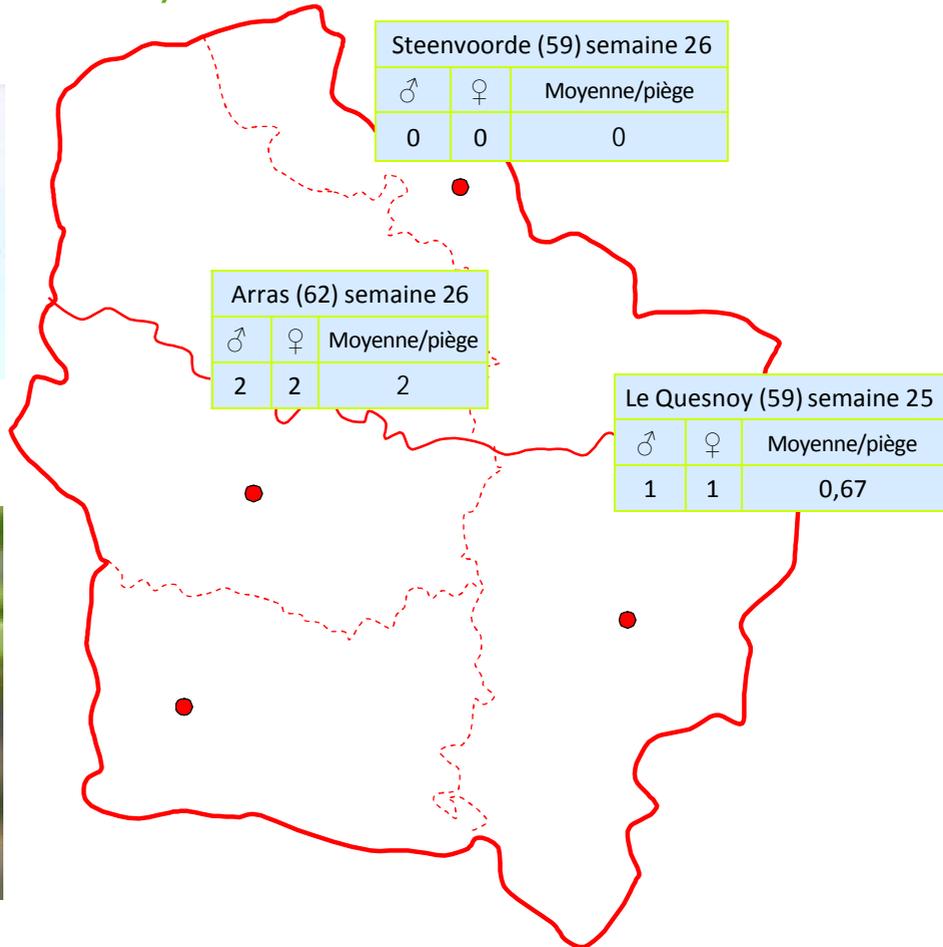


© M. Hauser

Adulte
et
dégât sur framboise



ucanr.org



Le suivi du vol de la drosophile a mis en évidence la présence de ce diptère sur plusieurs sites. Des individus ont été identifiés semaine 25 sur le secteur du Quesnoy (59) et semaine 26 sur celui d'Arras (62).

Ce ravageur a une petite taille, en moyenne de 2,6 à 6 mm. Ces mouches sont de couleur jaune orangé à jaune brunâtre avec des bandes noirâtres sur l'abdomen et des yeux rouges vifs chez les spécimens vivants

Les déterminations en laboratoire ont permis de mettre en évidence la présence de mâles et de femelles sur l'ensemble des sites concernés par la présence de la drosophile.

Il est impossible, sans recours à des techniques de laboratoire, de le séparer des 72 autres genres de la famille. De plus, les Drosophiles sont très nombreuses (120 espèces en Europe)

Contrairement à la majorité des Drosophila pour lesquelles les larves se développent dans des fruits déjà abimés, les larves de *Drosophila suzukii* peuvent se nourrir de fruits sains en train de murir

et encore attachés à la plante.

Les femelles pondent dans des fruits sains. Les dégâts sont causés par les larves qui se nourrissent de la pulpe à l'intérieur des fruits et des baies.

Très rapidement, les fruits infestés commencent à s'affaisser autour du site d'alimentation. Par la suite des infections fongiques ou bactériennes secondaires peuvent contribuer à un pourrissement.

Les plantes hôtes de la drosophile sont nombreuses à titre d'exemple il est possible de citer : *Prunus* sp. (cerisier, pêcher, prunier), *Malus domestica* (pommier), *Rubus* sp. (framboisier, muroise, mûre ...), *Vaccinium* sp. (myrtille), *Fragaria* sp. (fraise), *Ficus carica* (figuier), *Diospyros kaki* (Kaki), *Actinia* sp. (kiwi), *Vitis vinifera* (in vitro)...

(références : note nationale drosophile)

Les premiers individus ont été relevés dans les départements au sud de l'Oise au 17 juin. Suite à la mise en place du piégeage la semaine passée (Secteur de Péronne, Compiègne, Senlis), aucun individu n'a été relevé sur le territoire picard. (cf. BSV Petits Fruits, Picardie).

Cossus gâte-bois

Le vol du ravageur a été constant dans les Flandres (59). Le niveau de captures reste faible à ce jour.

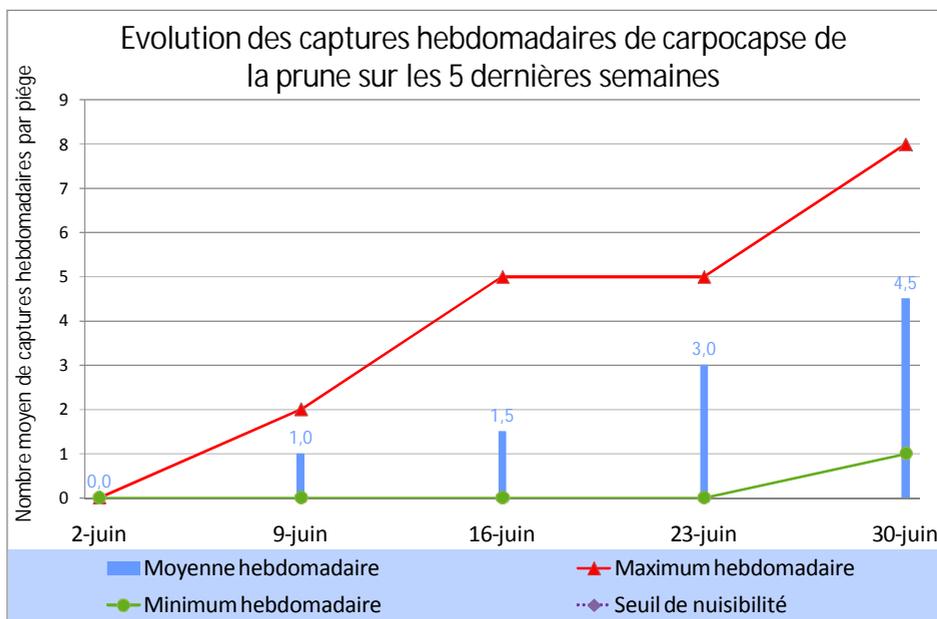
Pruniers

Carpocapse



Chenille et
Dégâts

L'augmentation des captures s'est poursuivie durant la semaine dernière sur l'ensemble des postes de piégeage du réseau. Le secteur d'Étaples (62) a été le principal concerné par cette hausse.



Observateurs membres du réseau de piégeage : pose de pièges

Le renouvellement des capsules de carpocapse des pommes et des poires et de cossus gâte-bois doivent être effectif à ce jour.



Le renouvellement des capsules de petite tordeuse des fruits, est à programmer pour lundi prochain.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

<http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/Sante-des-vegetaux>

<http://draaf.picardie.agriculture.gouv.fr/Consulter-les-Bulletins-de-Sante,538>

<http://www.agriculture-npdic.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

<http://www.chambres-agriculture-picardie.fr/productions/productions-vegetales/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires des réseaux Nord-Pas de Calais-Picardie : producteurs, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie, observateurs du programme TransBioFruit.

Rédacteur et animateur interrégional du bulletin : Ludovic Tournant FREDON Nord-Pas de Calais Tél. : 03 21 08 88 77 - ludovic.tournant@fredon-npdic.com, co-animateur région Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Directeurs de la publication : Jean Bernard Bayard : Président de la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais, Hubert DUEZ – Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie.

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr>, www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'agriculture de région Nord-Pas de Calais (Tél : 03 21 60 57 60 - e-mail : samuel.bueche@agriculture-npdic.fr), Renée Prévost - Chambre d'Agriculture de Picardie – (Tél : 03 22 93 51 20 – e-mail : r.prevast@somme.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.